

Questions orales

M. Horner: Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre des Transports quels facteurs ont servi à juger les offres? S'agissait-il des ventes espérées ou prévues, du pourcentage ou de la garantie minimum? En fonction de quel facteur a-t-on accepté les offres?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, les garanties minimum et les pourcentages sont considérés comme des facteurs importants et ils sont évalués ensemble dans le choix des offres. L'objectif d'ensemble qui nous guide dans l'acceptation des offres, est de maximiser les revenus en vertu des contrats en question.

L'ADJUDICATION DE COMPTOIRS AUX SOCIÉTÉS DE LOCATION DE VOITURES—L'ÉVALUATION DE LA VALIDITÉ DES ESTIMATIONS DE VENTES COMPRISSES DANS LES OFFRES

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une autre question supplémentaire au ministre des Transports? Étant donné que les contrats de location de voitures ont été accordés en grande partie en fonction des prévisions optimistes des ventes de la société sans insister guère sur des garanties, et étant donné que l'estimation des ventes totales du ministère des Transports à chaque aéroport a été largement dépassée par celle de l'ensemble des six soumissionnaires choisis, le ministre peut-il dire à la Chambre quelles mesures son ministère a prises pour évaluer l'exactitude et, en fait, la validité des estimations de ventes calculées par chaque société, avant d'accorder les contrats?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, les remarques préliminaires du député sont inexactes. On a accordé beaucoup d'importance aux garanties minimum parce que, logiquement, de simples estimations de ventes doivent être pondérées et la garantie minimum se trouve à être la confiance qu'a le soumissionnaire dans ses propres estimations. Nous avons évalué ces deux facteurs ensemble pour déterminer l'offre finale.

● (1410)

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, avec tout le respect que je dois au ministre des Transports, je pense que les chiffres montreront que l'on a insisté davantage sur les prévisions que sur la garantie. Le ministère des Transports stipule expressément «qu'une soumission doit être rejetée si le ministère constate que les prévisions de ventes sont trop basses», et un haut fonctionnaire du ministère a admis que l'on n'a pas vérifié les prévisions de ventes pour la bonne raison que le ministère a reçu beaucoup de soumissions; aussi, le ministre peut-il dire à la Chambre si le règlement du ministère des Transports en matière de prévisions de ventes a été respecté et, dans l'affirmative, comment?

M. Lang: Pour essayer d'aider encore une fois le député, j'aimerais qu'il admette que l'on n'a pas accordé une très grande importance à ces prévisions de ventes dans les calculs. On a surtout attaché de l'importance d'une part à la somme proportionnelle offerte par le soumissionnaire et d'autre part, à la garantie minimale offerte par ce dernier et acceptée; on ne

[M. Horner.]

s'est pas beaucoup préoccupé des prévisions de vente, contrairement à ce que semble penser le député.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE CHÔMAGE—DEMANDE DE DÉPÔT DES PROJECTIONS DU TAUX POUR LE QUÉBEC ET LES MARITIMES

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. L'autre jour, en réponse aux questions que mon chef lui posait, le ministre a confirmé, selon les projections établies par son ministère, que le taux de chômage au Canada devrait se maintenir à 7.5 p. 100 et peut-être atteindre 8 p. 100. Le ministre pourrait-il confirmer maintenant que, selon des projections également établies par son ministère, le taux de chômage au Québec devrait atteindre 11 p. 100 cet hiver, que celui des provinces maritimes devrait se situer entre 12 et 15 p. 100 et, s'il y a lieu, le ministre accepterait-il de déposer ces projections à la Chambre?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'entends vérifier l'exactitude de ces chiffres.

LE CHÔMAGE—LES PERSPECTIVES QUANT À LA PRÉSENTATION DE NOUVELLES MESURES DE RÉSORPTION

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si, à l'occasion de la conférence fédérale-provinciale des ministres des finances, maintenant reportée à décembre, le gouvernement du Canada proposera de nouvelles mesures économiques afin de prévenir ce qui pourrait bien être cet hiver le niveau de chômage le plus élevé que le Canada ait connu depuis la crise?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, une date précise en décembre n'a pas encore été choisie. Ainsi que je l'ai dit à ceux qui m'interrogeaient, je demanderai volontiers aux provinces de reporter la conférence à une date ultérieure, si on le demande. Cependant pour le moment cette date n'a pas été modifiée. Les mesures que le gouvernement proposera pour améliorer la situation économique cet hiver seront d'abord présentées à la Chambre.

LE CHÔMAGE—LES MOTIFS DE L'ACCEPTATION D'UN NIVEAU ÉLEVÉ AU QUÉBEC

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser ma dernière question supplémentaire au premier ministre (M. Trudeau). Le premier ministre ne croit-il pas que le pays uni et indivisible auquel aspirent tous les députés à la Chambre, est menacé par l'ampleur du chômage et, en l'occurrence, pourrait-il nous dire pourquoi son gouvernement s'accommode d'une pareille situation qui ne concerne pas seulement le Québec, mais toutes les autres provinces canadiennes?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, ce n'est pas une question que le député pose. Il est en train de paraphraser le discours que le chef conservateur a prononcé hier soir à Toronto.

Des voix: Bravo!